

# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

## 1° Jour et heure d'arrivée

La location se fait, soit hors saison par week-end ou à la demande. Les jours d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service réservation. **En Juillet et Août** arrivées possible le samedi ou le mercredi à partir de 14 heures (en cas d'arrivée après 18 heures prière de prévenir), départs possible le samedi ou le mercredi de 8 à 10 heures au plus tard. Tout locataire à son arrivée doit se présenter à la réception du camping, muni de son bon d'échange.

## 2° Cautions

Une caution de 200 euros est exigée à l'arrivée en deux chèques distincts: **un de 150 euros pour le mobil-home et 50 euros pour le ménage** (svp préparer ces chèques pour votre arrivée).

**Le nettoyage de l'habitation est à la charge du locataire.** En fin de séjour, un état des lieux de la location sera fait. Le mobil doit être laissé en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant la caution (50 €) peut ne pas être restituée.

Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler dès son arrivée et de signaler toute anomalie au 06 11 17 95 13 avant le lendemain midi. La caution (150 €) sera restituée à la sortie ou au plus tard, 8 jours après la fin du séjour sous déduction du montant des éventuelles détériorations et/ou des manquants constatés.

## 3° Animaux

**Les animaux ne sont pas autorisés qu'en dessous de 7 kg** et tenus en laisse, après accord. Carnets de vaccination à jours., Chiens de 1ere et 2e catégorie interdits sur le camping..

4° Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping (voir ci-dessous).

5° VENDEEVASION se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de la TVA.

6° Prise de vue ou vidéo : au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochains supports publicitaires. En cas de refus, vous devez nous le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

## **CONDITIONS DE PAIEMENT**

Une réservation n'est confirmée qu'après versement, à titre d'acompte de 25% du montant de la location.

**Le solde soit 75% doit être réglé au plus tard 15 jours avant la date prévue d'arrivée** (sauf accord préalable de notre part), faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte non récupéré.

Si votre réservation intervient moins d'un mois avant le début de votre location, vous réglerez la totalité à la réservation.

## En cas d'annulation :

Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme égale à 25% du prix de la location sera retenue.

Entre 30 jours et la date d'arrivée, la totalité du prix de la location sera conservée.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.

## Assurance annulation :

12 € par semaine réservée (facultative). Elle prend en charge le remboursement des frais de séjour sur présentation de justificatif de votre annulation dans les cas présents :

- Accident, maladie, hospitalisation ou décès de l'assuré, de son conjoint, des descendants ou ascendants.
- Préjudices graves nécessitant la présence de la l'assuré le jour du départ, dus à un vol, un incendie, ou à des éléments naturels atteignent la résidence de l'assuré.
- Le licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.

La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un de ces éléments énumérés survenait lors du séjour.

## **Règlement intérieur camping (extrait)**

### 1° Bruit et silence

Les usagers du camping sont instamment priés **d'éviter tous les bruits** et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de coffres et portières doivent être aussi discrètes que possible.

2° Les animaux ne sont admis que sous surveillance et en laisse (chiens de moins de 7 kg uniquement) avec accord préalable. Le carnet de vaccination doit être à jour. Les chiens de 1ere et 2° catégories sont interdits.

3° La circulation en voiture sur le camping doit se faire à vitesse réduite. Les barrières ferment la nuit de 23 h 30 à 7 h 30 en saison.

4° Les visiteurs en plus des locataires doivent se présenter à l'accueil et s'acquitter d'une redevance.

### 5° Tenue et Respect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping. Les ordures ménagères, plastiques, verres et cartons doivent être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

### 6° Sécurité

Incendie : les feux ouverts (bois, charbon...) sont strictement interdits, seuls les barbecues à gaz et électriques sont autorisés.

Vol : la direction n'est responsable que des objets déposés à l'accueil, chacun est invité à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de son matériel.

### 7° Piscine

Les enfants restent sous la surveillance des parents. Les shorts et bermudas sont interdits dans la piscine, seuls les slips de bain sont acceptés.

8° Tout manquement au règlement et/ ou tout comportement contraire au bon fonctionnement du camping peut amener le directeur à procéder à une expulsion, sans aucun remboursement.